



UFR SANTÉ

UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

# Réunion de rentrée UE « Mineure Santé »

Accès aux études de « MMOPK »

Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie

Annie BENHAÏM - Marie VILLEDIEU

2024-2025

# Réunion de rentrée UE « Mineure Santé »

- Présentation de la Mineure Santé et des modalités de sélection (M. Villedieu – A. Benhaïm)
- Présentation du Tutorat santé
- Questions



Ne manquez pas non plus la réunion de rentrée  
de votre licence !

# Accès principaux vers les métiers de la santé

- 1- L1 : L.AS**, licences dédiées **incluant** une UE « **Mineure Santé** » (50h/semestre) :  
=> **UE obligatoire dans une L.AS** (ne peut pas être abandonnée en cours d'année)
- 2- L2 et L3** : Licences ayant une L.AS en première année  
**Mineure Santé** à suivre **en plus** de la L2 ou L3 **si non validée en L.AS 1**
- 3- Master 1** : Pour les étudiants ayant validé la mineure santé (10/20) **ET** n'ayant pas utilisé leurs deux chances en licence  
**2 chances uniquement**

---

- 4- En cours d'études d'infirmièr(e)**
- 5- Master 2, doctorat, paramédical diplômé, ....** (peu de places)  
**2 chances uniquement**



# Licences d'accès en MMOPK

(Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie)





# Licences d'accès en MMOPK

(Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie)

Nombre d'étudiant(e)s en L.AS dans chaque licence





# Structuration des licences

Semestre 1

5 UEs d'environ 50h

Licence 1	D	D	D	T	P
Licence 2	D	D	D	T	P
Licence 3	D	D	D	T	P

Semestre 2

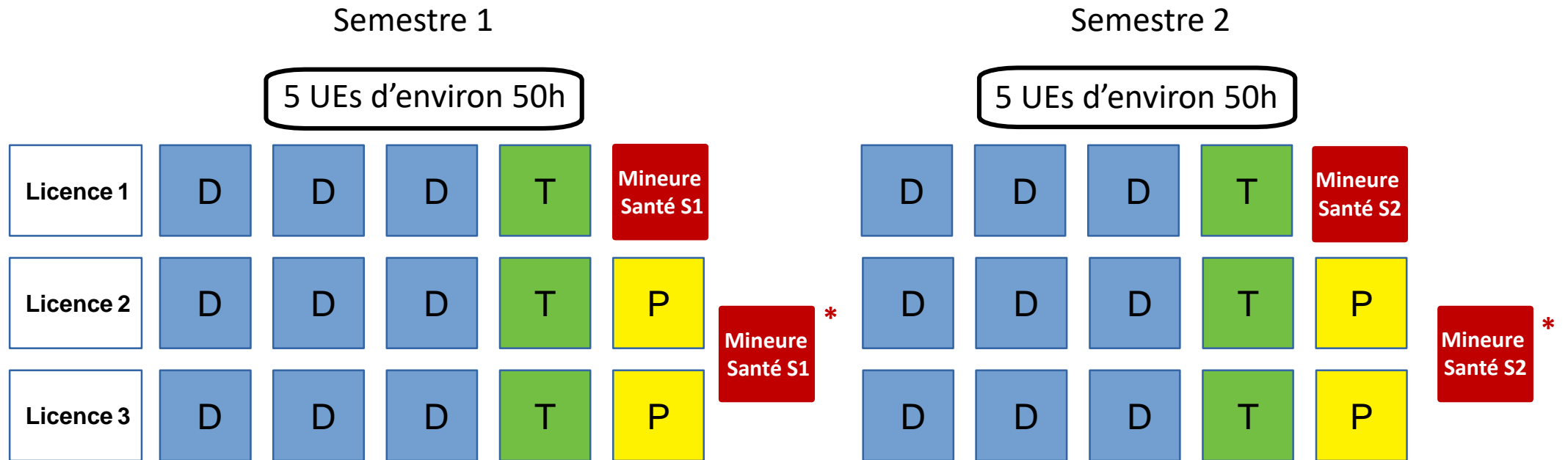
5 UEs d'environ 50h

D	D	D	T	P
D	D	D	T	P
D	D	D	T	P

D : UE disciplinaire  
T : UE transversale  
P : UE personnalisée



# Structuration des licences



D : UE disciplinaire  
T : UE transversale  
P : UE personnalisée

\* Si mineure Santé non validée en L.AS 1

# Communication des informations : 2 interlocuteurs

## Informations données par l'UFR de votre licence

- Tout ce qui concerne votre scolarité de licence
- MCC (modalités de contrôle des connaissances)
- Information sur la licence (règles de compensation, 2<sup>ème</sup> session,..)
- **L'UE Mineure Santé est incluse dans les UE de licence => suit les mêmes règles**
- Dates d'examen
- Résultats de la licence, classement dans la licence

---

## Informations données par l'UFR santé

- Critères de sélection pour MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Kinésithérapie)
- Information sur le contenu de la Mineure Santé, l'emploi du temps de la mineure santé
- Algorithme de classement pour MMOPK
- Les oraux
- Résultat pour l'entrée dans les métiers de la santé



**Ne vous fiez qu'aux informations officielles : site de l'Université, mail unicaen (à consulter quotidiennement), Scolarité, Enseignants, ...**



## Des questions ?

- Sur l'organisation de la licence (inscriptions pédagogiques, emploi du temps, résultats des examens, classement dans la licence.....) :

=> **contactez l'UFR de votre licence**

- Sur les conditions de candidature aux métiers de la santé (dépôt du dossier de candidature, le contenu du dossier) et concernant l'UE « Mineure Santé" :

=> **contactez l'UFR Santé** via l'adresse [sante.las@unicaen.fr](mailto:sante.las@unicaen.fr)

Ou consultez **la FAQ** sur l'accès aux études de santé sur le site de l'UFR Santé :

[https://www.unicaen.fr/formation/nos-  
formations/acces-aux-etudes-de-sante/faq-  
licences-acces-sante/](https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/acces-aux-etudes-de-sante/faq-licences-acces-sante/)

### Accès aux études de santé : questions fréquentes

« JE RÉFLÉCHIS À MON PROJET »

« JE CANDIDATE POUR ENTRER EN LICENCE LAS »

« JE M'INSCRIS »

« JE SUIS EN L.AS 1 »

« JE SUIS EN L2 OU EN L3 »

LES PASSERELLES

APRÈS LA LICENCE

APRÈS LES ÉTUDES PARAMÉDICALES

## Des questions ?



- ✓ Contactez-nous uniquement *via* votre **adresse mail unicaen**
- ✓ Lorsque vous envoyer un mail, précisez toujours votre licence et votre année d'études (L.AS, L2, L3) après votre nom

Ex: Emma Dupont, L.AS maths

# Localisation des Scolarités des licences

Les personnels de scolarité sont des personnels administratifs en charge de gérer votre année

- UFR Sciences :

- licence de Mathématiques
  - Licence d'Informatique
  - Licence de Chimie
  - Licence de Physique
  - Licence Sciences de la Vie
  - Licences Sciences pour la Santé
- Campus 2
- Campus 1

- UFR Psychologie : licence Psycho Campus 1
- UFR STAPS : licence STAPS Campus 2
- UFR Droit : licences Droit Campus 1 et Alençon
- UFR SEGAT : licence économie Campus 1

**Les coordonnées de votre scolarité :**

**cf réunion de rentrée de votre licence ou site de l'Université (page de votre UFR)<sup>11</sup>**

# Capacité d'accueil rentrée 2025

## Professions médicales

### CAPACITES D'ACCUEIL EN PREMIER CYCLE MMOP 2025

Filière	Différentes voies					Total
	LAS 1	L2-L3 - Masters (a)	Passerelles et Réorientations	Paramédical	Etrangers (b)	
Médecine	135	100	12	4	3	254
Pharmacie	49	49	7	2	2	109
Odontologie	16	14	2	0	0	32
Maïeutique	12	12	2	1	1	28

(a) : inclut les étudiants ayant validé au moins 12 ECTS dans un parcours LAS et n'ayant pas utilisé les deux chances.

(b) : étudiants de l'UE ayant validé un parcours antérieur équivalent à une LAS ou ayant validé un premier cycle MMOP.

Etudiants hors UE ayant validé toute ou partie d'une formation MMOP

## Professions paramédicales :

Kinésithérapie

L.AS 1 : 52

LAS2/LAS3 : 34

# Résultats 2023-2024

---

LAS 1	Inscrits	candidats	Admis directs	Admis après oral	Total
	829	399	61	176	237

L2/L3	Inscrits	candidats	Admis directs	Admis après oral	Total
		197	49	90	139

## Kiné

LAS 1 : 52

L2/L3 : 34

**! Pharmacie : 12 places non pourvues**

## Pour valider la L.AS 1

- **Rappel** : Une année de licence = 500h
  - UE Mineure Santé = 100h
  - Autres UEs de la licence = 400h
- **Pour être reçu à la L.AS1 en 1ère session (cf réunion de rentrée des licences) :**
  - Avoir au moins 10/20 de moyenne +/- 10/20 dans certaines UE  
**=> Voir au sein de chaque licence les règles de compensation**
- Si échec : session de rattrapage pour les UEs ou élément(s) des UEs non validés

**Rq : Ne pas consacrer tout son temps de travail à la Mineure Santé :  
seulement 20% de la note de licence !!!**

# Admission dans les métiers de la santé

Conditions pour être classé(e) pour candidater en santé :

- Avoir déposé un **dossier de candidature** avant le 14 mars via l'application Parcours Santé
- Avoir **validé sa licence** à la **première session**
- Avoir au moins **10/20 de moyenne à l'UE « Mineure Santé »** (compensation entre S1 et S2)
- **Avoir confirmé sa candidature après les résultats de première session** via l'application Parcours Santé

**Choix possible de 3 filières +/- Kiné**

# Programme de la Mineure Santé

## Mineure Santé : Semestre 1

		<b>L.AS B</b> = L.AS de Biologie (SV et Sps)	<b>L.AS A</b> = L.AS Autres que Biologie
<b><u>Bloc 1</u></b>	<b>Module de Sciences Fondamentales 1</b>	Chimie Biophysique/ Biomécanique Biochimie 39	40
<b><u>Bloc 2</u></b>	<b>Module de SHESP</b>	Sciences Humaines Ethique et santé publique 15	10
<b><u>Bloc 3</u></b>	<b>Module Physiologie -Biodiversité</b>	Biodiversité Physiologie 6	11

Le résultat de la mineure santé du semestre 1 est constitué de la moyenne des 3 blocs.



# Programme de la Mineure Santé

## Mineure Santé : Semestre 2

**L.AS B**  
= L.AS de **Biologie**  
(SV et Sps)

**L.AS A**  
= L.AS **Autres que**  
**Biologie**

			L.AS B = L.AS de <b>Biologie</b> (SV et Sps)	L.AS A = L.AS <b>Autres que</b> <b>Biologie</b>
<u>Bloc 4</u>	<b>Module Sciences Fondamentales 2</b>	Chimie/médicament Biostatistiques Biologie Moléculaire	22	26
<u>Bloc 5</u>	<b>Module cellule-tissus</b>	Biologie Cellulaire Histologie/embryologie	21	27

Comme au semestre 1, le résultat de la Mineure Santé du semestre 2 est constitué de la moyenne des 2 blocs.

**Règle pour l'accès aux études de santé : note Mineure Santé (semestre 1+semestre2) > 10/20 dès la 1<sup>ère</sup> session.**

## Algorithme de classement

- Interclassement entre les L.AS d'une part et entre les L2/L3 d'autre part
- Équité entre les licences
- Harmonisation des notes de la Mineure Santé entre L.AS A et L.AS B car examens différents

## Admission dans les métiers de la santé : en 2 temps

- **Admis après le 1<sup>er</sup> groupe d'épreuve : sur le résultat de la licence**  
50% des places de chaque filière proposée en admission directe après les écrits  
Les places non acceptées sont attribuées après l'oral
- **Admis après le 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuve : après épreuves orales**  
=> un nombre limité d'étudiants est convoqué à l'oral  
Au minimum :  $n+0,5n$  ( $n$ = nombre de places à pourvoir dans filière)  
**4 oraux :**  
Epreuves évaluant des compétences non académiques et plus transversales :  
capacités de synthèse, d'analyse, de raisonnement en situation complexe, empathie.

# Admission dans les métiers de la santé : en 2 temps

## Pour les L.AS :

**I- Admissibilité :** Sur le résultat de la licence : prise en compte du classement au sein de la licence

### II- Admission :



50% des places => admis



50% des places => 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuve : oral



Non admis en MMOP mais admis en L2  
=> possibilité de postuler à nouveau en L2 ou L3

## Suppression du redoublement pour accéder aux métiers de la santé

Le redoublement d'une année non validée reste possible, ainsi que la réorientation vers une autre première année/une autre formation **mais sans pouvoir postuler à nouveau à l'entrée dans les métiers de la santé à l'issue de cette année**



**Pas de valorisation du redoublement**

# L2/L3 Mineure Santé

# L2/L3 Mineure Santé

## I- Vous avez passé l'examen de la Mineure Santé l'année dernière

**A- Vous avez obtenu plus de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2**

=> vous ne repassez pas les examens de la Mineure Santé

⇒ vous passez uniquement les examens des UE de la L2 dans laquelle vous êtes inscrit(e).

⇒ Pour accéder au forum des nouvelles de l'accès santé, une auto-inscription à l'espace d'informations L.AS vous sera proposée sur ecampus

**B- Vous avez obtenu moins de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2 et aux examens de session 2.**

=> **Vous repassez les blocs** de la Mineure Santé **du** semestre où vous n'avez pas eu 10/20

• **Connectez-vous au site Unicaen** pour compléter votre procédure d'inscription :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-reinscrire/>

sélectionnez « vos inscriptions complémentaires : accès à la Mineure Santé pour les L2/L3 »

• **Ou envoyez un mail à [sante.las@unicaen.fr](mailto:sante.las@unicaen.fr)**

# L2/L3 Mineure santé

## II- Vous n'avez jamais passé la Mineure Santé

=> Vous passez la Mineure Santé **de chaque** semestre

- **Connectez-vous au site Unicaen** pour compléter votre procédure d'inscription :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-reinscrire/>

⇒ sélectionnez « vos inscriptions complémentaires : accès à la Mineure Santé pour les L2/L3 »

- **Ou envoyez un mail à [sante.las@unicaen.fr](mailto:sante.las@unicaen.fr)**



# L2/L3 Mineure santé

## III. Vous êtes AJAC (Ajourné mais autorisé à composer)

**Vous pouvez candidater en MMOPK si l'intégralité de votre année d'étude (L2 ou L3) et les UE de l'année antérieure sont validées en première session**

- ***Vous avez eu plus de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2***
  - => vous ne repassez pas les examens de la mineure santé ;
  - => vous passez les examens des UE de l'année de licence dans laquelle vous êtes inscrit(e) ;
  - => vous passez les examens des UE antérieures non validées.
- ***Vous avez eu moins de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2***
  - => vous repassez les examens de la mineure santé (**les blocs du ou des semestres où vous n'avez pas eu 10/20**).
- Vous devez donc vous inscrire à cette UE. La procédure à suivre pour vous inscrire est la suivante :  
***envoyez un mail à [sante.las@unicaen.fr](mailto:sante.las@unicaen.fr)***

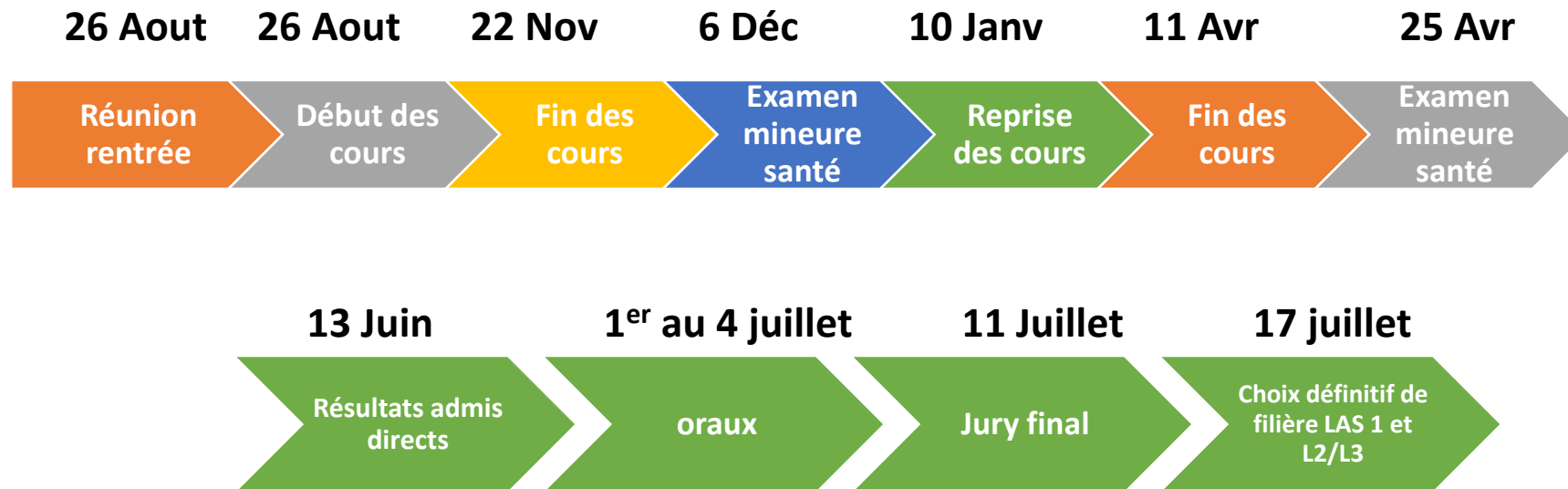
## Pour les étudiant(e)s ayant validé la Mineure Odontologie AVANT l'année 2023/2024

- **Vous avez validé la Mineure Santé Médecine, Maïeutique, Pharma, Kiné**  
⇒ Vous pouvez postuler en Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Kiné **et Odontologie**
- **Vous avez validé la Mineure Santé Odontologie au semestre 2**  
=> pour postuler en MMPK, vous **devez valider la Mineure Santé du second semestre**  
**MMPK**  
=> Vous pouvez postuler en Odontologie

## Redoublement L2/L3

- Si vous redoublez votre L2, vous ne pourrez candidater dans les métiers de la santé que lorsque vous serez en L3
- Si vous redoublez votre L3, vous ne pouvez plus candidater dans les métiers de la santé au cours de votre licence

# Calendrier de l'année Mineure Santé



**Candidature : entre le 14 février et le 14 mars 2025**

**Choix de filière : entre le 23 mai et le 3 juin 2025**

# Modalités des cours de la Mineure Santé

- Cours et TDs **en présentiel au PFRS (campus 5)** et en distanciel pour les étudiant(e)s d'Alençon
- Cours et TDs le **vendredi après-midi** et parfois le samedi matin.  
Sauf la semaine de la rentrée : cours tous les jours sauf jeudi (cf site UFR Santé)
- Certains cours sont **communs à toutes les L.AS** (notés « TOUTES LAS »), **d'autres différents entre L.AS Bio et L.AS Autres**
- Accès aux emplois du temps sur votre **agenda électronique Zimbra** et sur le site de l'UFR Santé pour les premières semaines
- Accès aux diaporamas ou autres ressources + aux enregistrements des cours sur **la plateforme ecampus : <https://ecampus.unicaen.fr/>**

# Emploi du temps de cette semaine (Cf site UFR Santé)

26/08-01/09/24 (35 )							
	Lundi 26/08/2024	Mardi 27/08/2024	Mercredi 28/08/2024	Jeudi 29/08/2024	Vendredi 30/08/2024	Samedi 31/08/2024	Dimanche 01/09/2024
08:00							
08:30							
09:00							
09:30							
10:00	<b>Réunion de rentrée Mineure Santé LAS</b> Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie						
10:30		<b>CM SHESP - TOUTES LAS</b> LAUNOY Guy Amphi Marie Curie Amphi Hippocrate	<b>CM Biomécanique - Toutes LAS</b> GAUTHIER Antoine Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie				
11:00							
11:30							
12:00							
12:30							
13:00							
13:30							
14:00	<b>CM Chimie - Toutes LAS</b> CAILLY Thomas Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie	<b>CM SHESP - TOUTES LAS</b> MOUTEL Gregoire Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie	<b>CM SHESP - TOUTES LAS</b> BAUD Lydia Amphi Marie Curie Amphi Hippocrate		<b>CM Physiologie - Toutes LAS</b> SCHUMANN-BARD Pascale Amphi Marie Curie		
14:30							
15:00							
15:30							
16:00		<b>CM Chimie - Toutes LAS</b> FABIS Frederic Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie					
16:30							
17:00							
17:30						<b>CM Biophys - Toutes LAS</b> SCHUMANN-BARD Pascale Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie	
18:00							
18:30							
19:00							
19:30							

# Accès aux documents de cours sur la plateforme ecampus <https://ecampus.unicaen.fr/>

The screenshot shows the 'Mes cours' (My courses) page on the ecampus.unicaen.fr platform. The page title is 'Mes cours' and the subtitle is 'Vue d'ensemble des cours'. The navigation bar includes 'Tableau de bord', 'Mes cours', 'Tous les cours', 'Outils', and 'Assistance'. The main content area features a search bar, a filter dropdown set to 'Tout', and a 'Rechercher' button. Below this, there are three course cards. The first card, '(YMIS1.3) Physiologie / Biodiversité (Tronc commun) Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biolog...', is circled in red. The second card is '(YMIS1.1) Sciences fondamentales 1 (tronc commun) Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biolog...'. The third card is 'Espace d'informations - LAS (LAS100) LAS - Accès à l'inscription aux ...'. Each card shows '0 % terminé' and a three-dot menu icon. A red arrow points from the 'Mes cours' link in the navigation bar to the first course card. Another red arrow points from the text '2. Vous trouverez les cours de votre licence et ceux de la mineure santé' to the first course card. The URL 'https://ecampus.unicaen.fr/my/' is visible in the bottom left corner.

1. Depuis l'accueil, accédez aux cours auxquels vous êtes inscrits en cliquant sur « Mes cours »

2. Vous trouverez les cours de votre licence et ceux de la mineure santé

# Accès aux documents de cours sur la plateforme ecampus <https://ecampus.unicaen.fr/>



Tableau de bord Mes cours Tous les cours Outils ▾ Assistance ▾

UFR SEGGAT / L1 / (ECOLA5221) Licence 1 Economie - Accès Santé / S1 / Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biologistes

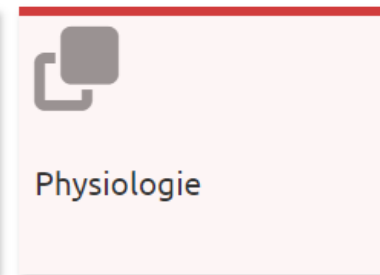
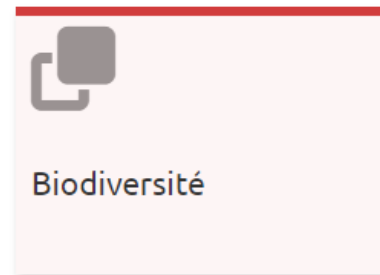
**(YMIS1.3) Physiologie / Biodiversité (Tronc commun)**

Cours Participants Notes Compétences



Nouvelles

**Dans tous les espaces se trouvent les tuiles correspondant au cours ou à l'intervenant**





# Accès aux documents de cours sur la plateforme ecampus <https://ecampus.unicaen.fr/>

The screenshot shows the ecampus platform interface. At the top, there is a navigation bar with the ecampus logo, 'Tableau de bord', 'Mes cours', 'Tous les cours', 'Outils', and 'Assistance'. On the right, there are search, notification, and user profile icons. Below the navigation bar, there are two course tiles: 'Biodiversité' (grey) and 'Physiologie' (pink). A red arrow points to the 'Physiologie' tile with the text 'La tuile est dépliée'. Below the tiles, the 'Physiologie' course is expanded, showing a red header 'Cours P. SCHUMANN BARD'. The course content is organized into four items, each with a 'Marquer comme terminé' button:

- Enregistrement du cours**: Cours Physiologie Pascale Schumann-Bard. Mot de passe : dW4^FOF9 (vous pouvez copier/coller le mot de passe).
- Support diaporama**: Diaporama - Physiologie P. Schumann Bard.
- Autres activités ou documentations**: Questionnaire d'auto-évaluation - Physiologie - P. Schumann-Bard -2023-2024.
- Unisciel - Grands principes de Physiologie.

On the left side of the image, there are three red text annotations with arrows pointing to the corresponding items in the expanded course view:

- Vous pouvez y trouver :** (points to the course title)
- Enregistrement du cours** (points to the course registration item)
- Support diaporama** (points to the diaporama item)
- Autres activités ou documentations** (points to the questionnaire item)

Bon courage à toutes et tous !!!